

## Formulaire de demande de financement

Appel à projets pour les organisations autochtones nordiques –  
Échanges, diplomatie et rayonnement à l'international

**Document à diffusion restreinte**

**Note :** Pour éviter des problèmes de compatibilité, vous devez enregistrer ce formulaire sur votre ordinateur avant de le remplir avec Adobe Acrobat Reader (version 8.0 ou plus).

### 1. Présentation du projet

Titre du projet :

Résumé du projet :

### 2. Présentation des partenaires

Veillez fournir des renseignements professionnels seulement.

#### Renseignements sur la coordonnatrice ou le coordonnateur situé au Québec

Organisation :

Nom :

Prénom :

Titre :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Courriel :

#### Renseignements sur le codemandeur du projet, le cas échéant

**Rappel :** si le demandeur principal n'est pas situé au nord du 49<sup>e</sup> parallèle, un codemandeur dont l'organisation est située au nord du 49<sup>e</sup> parallèle est nécessaire.

Organisation :

Nom :

Prénom :

Titre :

Adresse :

Code postal :

Téléphone :

Poste :

Courriel :

## 2. Présentation des partenaires (suite)

### Renseignements sur autre partenaire, s'il y a lieu, situé au Québec

Organisation :		
Nom :	Prénom :	
Titre :		
Adresse :		Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :

### Renseignements sur autre partenaire, s'il y a lieu

Organisation :		
Nom :	Prénom :	
Titre :		
Adresse :		Code postal :
Téléphone :	Poste :	Courriel :

## 3. Description détaillée du projet

Décrivez le projet (objectifs précis, activités, apport des partenaires, etc.) et expliquez en quoi il est novateur.



### 3. Description détaillée du projet (suite)

Décrivez les retombées attendues du projet en fonction des activités accomplies (p. ex. retombées scientifiques, économiques ou sociétales et potentiel de récurrence, d'extension ou de réciprocité de la collaboration).

Indiquez les activités de promotion et de diffusion du projet que vous prévoyez réaliser avant, pendant et après son déroulement (p. ex. publication, publicité, utilisation de logos et d'hyperliens, colloques, conférences).

### 3. Description détaillée du projet (suite)

Cochez les aspects des trois orientations de la [Politique internationale du Québec](#) qui sont concernés par le projet.

<b>Orientation 1</b> <b>Rendre les Québécoises et les Québécois plus prospères</b>	<b>Orientation 2</b> <b>Contribuer à un monde plus durable, juste et sécuritaire</b>	<b>Orientation 3</b> <b>Promouvoir la créativité, la culture, le savoir et la spécificité du Québec</b>
<input type="checkbox"/> Mobilité et jeunesse <input type="checkbox"/> Relations commerciales – Politique commerciale <input type="checkbox"/> Relations commerciales – Internationalisation des entreprises québécoises <input type="checkbox"/> Relations commerciales – Investissements étrangers et centres de décision	<input type="checkbox"/> Lutte contre les changements climatiques, transition énergétique et environnement <input type="checkbox"/> Affaires nordiques et arctiques <input type="checkbox"/> Solidarité internationale <input type="checkbox"/> Droits et libertés de la personne, démocratie et État de droit <input type="checkbox"/> Sécurité	<input type="checkbox"/> Recherche, innovation et développement du savoir <input type="checkbox"/> Culture <input type="checkbox"/> Langue française

Expliquez en quoi votre projet s'inscrit dans ces orientations.

### 3. Description détaillée du projet (suite)

Indiquez au moins un des [principes québécois de développement durable](#) pris en considération dans le cadre du projet.

Principes de développement durable à forte connotation		
À forte connotation environnementale	À forte connotation sociale	À forte connotation économique
La prise en compte des principes à forte connotation environnementale vise à favoriser le maintien de l'intégrité de l'environnement et à diminuer l'empreinte écologique du projet.	La prise en compte des principes à forte connotation sociale vise à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la communauté, à favoriser l'équité et la solidarité sociale et à promouvoir l'action socialement responsable.	La prise en compte des principes à forte connotation économique vise à assurer que les activités de production et de création de richesse respectent les personnes ainsi que la capacité de support des écosystèmes.
<b>Exemples d'applications :</b> consommation responsable (réduire, réutiliser, recycler), gestion des matières résiduelles, efficacité énergétique, diminution des gaz à effet de serre, réduction de la consommation d'eau, gestion de l'impact environnemental du projet, protection et préservation des composantes du milieu naturel, de la biodiversité et des écosystèmes.	<b>Exemples d'applications :</b> participation et implication des membres de la collectivité et des personnes en intégration, prise en compte des besoins particuliers de différentes populations dans la conception et la réalisation du projet, amélioration de la qualité de vie et du cadre de vie.	<b>Exemples d'applications :</b> approvisionnement et achats responsables et locaux, éthique des affaires, création d'emplois, biens et services de qualité qui répondent aux besoins, créativité et innovation, diffusion de savoir-faire, d'expériences et de bonnes pratiques et gestion responsable des ressources humaines, financières et matérielles.
<input type="checkbox"/> Protection de l'environnement <input type="checkbox"/> Prévention <input type="checkbox"/> Précaution <input type="checkbox"/> Préservation de la biodiversité <input type="checkbox"/> Respect de la capacité de support des écosystèmes <input type="checkbox"/> Production et consommation responsables <input type="checkbox"/> Pollueur-payeur	<input type="checkbox"/> Santé et qualité de vie <input type="checkbox"/> Équité et solidarité sociale <input type="checkbox"/> Participation et engagement <input type="checkbox"/> Accès au savoir <input type="checkbox"/> Subsidiarité <input type="checkbox"/> Partenariat et coopération intergouvernementale <input type="checkbox"/> Prévention <input type="checkbox"/> Protection du patrimoine culturel <input type="checkbox"/> Production et consommation responsables	<input type="checkbox"/> Efficacité économique <input type="checkbox"/> Production et consommation responsables <input type="checkbox"/> Prévention <input type="checkbox"/> Pollueur-payeur <input type="checkbox"/> Internalisation des coûts

Expliquez en quoi votre projet répond à l'un ou à plusieurs des principes de développement durable ci-dessus.

### 3. Description détaillée du projet (suite)

#### **Respect de la Convention de l'UNESCO sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (pour les projets dans le secteur de la culture seulement).**

Le gouvernement du Québec a joué un rôle majeur dans le processus ayant mené à l'adoption par l'UNESCO de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, le 20 octobre 2005.

La Convention repose sur deux piliers. D'une part, elle reconnaît la double nature, à la fois économique et culturelle, des biens et services culturels et réaffirme le droit des gouvernements d'adopter des politiques et des mesures culturelles sur leur territoire. D'autre part, elle encourage la coopération internationale entre les parties à la Convention.

Cette convention reconnaît également le rôle fondamental joué par la société civile dans la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Le gouvernement du Québec souhaite ainsi encourager la participation de la société civile à la mise en œuvre de la Convention.

#### **Protection et promotion des expressions culturelles**

- Créer un environnement encourageant les individus et les groupes sociaux à créer, à diffuser et à distribuer leurs propres expressions culturelles et à y avoir accès.
- Protéger et préserver les expressions culturelles soumises à un risque d'extinction, à une menace grave ou qui nécessitent une sauvegarde urgente.

#### **Accès équitable**

- Créer les conditions permettant aux cultures de s'épanouir et d'interagir librement de manière à s'enrichir mutuellement.

#### **Ouverture et équilibre**

- Encourager le dialogue entre les cultures afin d'assurer des échanges culturels plus intenses et équilibrés dans le monde en faveur du respect interculturel et d'une culture de la paix.
- Stimuler l'interculturalité afin de développer l'interaction culturelle dans l'esprit de bâtir des passerelles entre les peuples.

#### **Égale dignité et respect des cultures**

- Promouvoir le respect de la diversité des expressions culturelles et la prise de conscience de sa valeur à l'échelle locale, nationale et internationale.

#### **Développement durable**

- Réaffirmer l'importance du lien entre culture et développement pour tous les pays, en particulier les pays en développement, et encourager les actions menées à l'échelle nationale et internationale pour que soit reconnue la véritable valeur de ce lien.

#### **Solidarité et coopération internationales**

- Renforcer la coopération et la solidarité internationales dans un esprit de partenariat afin, notamment, d'accroître les capacités des pays en développement, de protéger et de promouvoir la diversité des expressions culturelles.

Expliquez en quoi votre projet contribue à l'un ou à plusieurs des principes ci-dessus de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.







#### 4. Prévisions budgétaires et sources de financement (suite)

Votre organisation a-t-elle déjà reçu une autre subvention pour un projet réalisé dans le cadre de cette coopération ou d'une autre coopération menée par le Ministère ou un autre ministère ou organisme du gouvernement du Québec? Précisez.

Expliquez en quoi la contribution du Ministère est essentielle à la réalisation du projet.

#### 5. Documents à annexer

**Lors du dépôt du dossier de demande de financement, le présent formulaire doit être accompagné des documents suivants :**

- La fiche synthèse du projet;
- Le curriculum vitæ de la coordonnatrice ou du coordonnateur québécois;
- Tout autre document utile.

Le dossier doit être transmis par courriel à [droitsdelapersonne@mri.gouv.qc.ca](mailto:droitsdelapersonne@mri.gouv.qc.ca).

Aucun dossier soumis après l'épuisement des fonds disponibles ou après le 15 février 2027 ne sera considéré.

Pour toute question relative au processus de sélection ou au dépôt du dossier de demande de financement, écrivez à [droitsdelapersonne@mri.gouv.qc.ca](mailto:droitsdelapersonne@mri.gouv.qc.ca) ou communiquez avec :

L'équipe des droits de la personne et affaires autochtones  
Le Ministère des Relations internationales et de la Francophonie